



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Asie

Question écrite n° 88390

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les suites qui seront données aux préconisations formulées dans le rapport d'information enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 4 février 2015 et relatif aux émergents d'Asie du Sud-Est. Il lui demande s'il compte appliquer la préconisation n° 9.

Texte de la réponse

L'importance de Singapour et de l'Indonésie est bien identifiée. Des partenariats stratégiques ont été signés en priorité avec ces deux pays. Mais nous souhaitons bien sûr développer nos relations avec l'ensemble de l'ASEAN. Singapour est le premier partenaire commercial et le premier récepteur d'IDE français dans la zone. Le partenariat stratégique signé en 2012 continue de se concrétiser. La récente visite en France du président Tony Tan en mai 2015 a permis la signature d'accords avec les principales structures scientifiques singapouriennes (notamment dans les domaines du spatial et de la sûreté nucléaire). La France a aussi établi un partenariat universitaire privilégié (avec notamment l'inauguration en avril 2015 d'un campus de l'ESSEC). Les ministères des affaires étrangères des deux pays entretiennent enfin chaque année des consultations au niveau des secrétaires généraux, qui permettent un dialogue approfondi dans tous les domaines. Le partenariat stratégique entre la France et l'Indonésie, adopté en 2011, témoigne de l'importance que la France attache à sa relation avec une Indonésie démocratique. L'essor des relations économiques bilatérales constitue également une des ambitions de ce partenariat franco-indonésien (densification du dialogue et de ses échanges avec Jakarta ; renforcement des effectifs de l'ambassade, en particulier des équipes économiques).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88390

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6924

Réponse publiée au JO le : [17 novembre 2015](#), page 8308